

Maîtriser le cadre juridique des agents en CDI : prévenir les erreurs, sécuriser les pratiques TOOQ72CDIT

A Paris (adresse et accès précisés ultérieurement)

Présentiel - Synchron

Inscrivez-vous au moins 3 mois avant le début du stage pour bénéficier d'un tarif préférentiel

Délai d'accès : Inscription jusqu'à la veille du démarrage de la session

Contactez Gaëlle (01 53 39 14 18, gaelle.ducher@adiaj.org) ou Julien (01 53 39 14 24, julien.laudat@adiaj.org) pour réaliser cette formation en INTRA

Objectifs

- Comprendre le cadre juridique du recrutement et de la gestion des agents contractuels en CDI.
- Identifier les motifs légaux de recours aux contractuels et les conditions d'accès au CDI.
- S'approprier les bonnes pratiques en matière de renouvellement, de rupture et de portabilité des contrats.
- Analyser des cas concrets pour sécuriser les décisions RH et éviter les risques contentieux.



Public Visé

Direction des ressources humaines • Service recrutement



Pré Requis

Connaitre les règles de recrutement et de gestion des agents publics, niveau débutant

Objectifs pédagogiques

Mieux maîtriser les règles du contrat à durée indéterminée dans la fonction publique territoriale pour sécuriser vos pratiques de gestion RH.

Méthodes et moyens pédagogiques

- Exposé théorique illustré d'exemples
- Support documentaire via PADLET
- Encadrement assuré par l'ADIAJ Formation et/ou le formateur

Qualification Intervenant.e.s

Fonctionnaire

Parcours pédagogique

1. Cadre juridique des contractuels de droit public
2.
 - - Sources (CGFP, décret 88-145, jurisprudence)
 - - Distinction contractuels / vacataires / droit privé
1. 2. Motifs et conditions de recrutement
2.
 - - Emplois permanents et non permanents
 - - Accès au CDI (conditions, durée, catégorie hiérarchique)
 - - Portabilité d'un CDI entre collectivités et fonctions publiques
1. 3. Gestion du contrat en CDI
2.
 - - Acte de recrutement et mentions obligatoires
 - - Rémunération, congés spécifiques, discipline
 - - Période d'essai et renouvellement
- 1.

Méthodes et modalités d'évaluation

Chaque stagiaire est invité à émarger sur EasySign, grâce à un mail d'invitation. L'émargement est obligatoire. L'équipe de l'ADIAJ est à votre disposition pour toute aide technique.

Modalités d'évaluation : Chaque stagiaire est invité par mail à compléter :

- **Avant la formation** : un questionnaire de positionnement via EvalOne, afin que chacun puisse nous faire remonter ses attentes.

- **Après la formation** : une évaluation de la satisfaction des stagiaires via EvalOne et des acquis de la formation via Google Form.

Vos résultats à ce test, ainsi qu'aux éventuels mises en situation et cas pratiques proposés lors de la formation, vous permettront de compléter, en auto-évaluation, l'attestation de fin de formation envoyée par mail le soir du dernier jour de la formation.

Attestations de la formation : Certificat de réalisation à l'employeur et Attestation de fin de formation à l'apprenant.

Modalités d'Accessibilité

ADIAJ Formation est en capacité d'accueillir ou réorienter toute personne en situation de handicap. Pour assurer un suivi optimal, merci de nous contacter.

Référent handicap : Volodia TOURTCHINE - 01 53 39 14 17 - volodia.tourtchine@adiaj.org

Durée Effectif Tarifs (net de taxes)

7.00 Heures
1 Jour

De 6 à 14 Personnes

Inter (Par personne) : 680.00

Inter Adhérent (Par personne) : 640.00



Contactez-nous !

Julien LAUDAT
Responsable formation

Tél. : 0153391424
Mail : julien.laudat@adiaj.org